

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

LE GRAND PARIS

Mercredi 29 avril 2009

Cité de l'architecture et du patrimoine
Paris



DOSSIER DE PRESSE



Secrétaire d'État
chargé du Développement de la Région capitale



SOMMAIRE

1. Le développement économique
2. Un nouveau projet de transport pour la Région capitale
3. Territoire de projets
4. Le développement durable de la Région capitale
5. L'innovation, moteur de la compétitivité
6. Pour un renforcement de l'offre de logement
7. Pour une politique efficace de développement urbain
8. Exposition des résultats de la consultation internationale

Le développement économique : la clé d'une ambition mondiale pour la Région capitale

La vision de développement de la Région capitale à 15-20 ans intègre un scénario de développement économique dans lequel la croissance est fortement stimulée :

- **par l'innovation ;**
- **par la croissance démographique et celle, en particulier, de la population active** grâce à un afflux plus important et à la réduction des départs de la région.

Avec des entreprises, leaders mondiaux, dans les secteurs qui forgeront l'économie du 21^{ème} siècle - bio-pharmacie, ingénierie et services urbains-construction, transports-aéronautique, énergie-environnement, TIC – et un positionnement exceptionnel dans les domaines du tourisme et du luxe, la région capitale regorge de potentiels et de talents et continue d'affirmer ses avantages compétitifs dans de nombreux domaines scientifiques, culturels et créatifs. Pourtant, le constat d'une sous valorisation économique de ces atouts est aujourd'hui partagé par un nombre grandissant d'acteurs. En attestent la croissance économique modérée enregistrée par la région capitale depuis près de deux décennies (si l'on exclut le dynamisme liée aux NTIC à la fin des années 1990), l'absence d'émergence de nouveaux champions mondiaux comme c'est le cas aux États-Unis et un marché du travail trop peu dynamique, affecté par les difficultés croissantes en matière de logements et de transports. Le tout entraîne une désaffection de plus en plus marquée de la population active, ressource cruciale de notre mode de développement.

Cette faiblesse de la croissance de la région capitale ne profite en rien, aux autres régions françaises. Elle les affaiblit au contraire, en privant l'ensemble du territoire national de la visibilité que pourrait lui donner une région à la croissance plus forte et au rayonnement plus affirmé.

La croissance de l'emploi attendue se chiffre entre 800 000 et 1 million d'emplois à 15 ans. Elle concernera, certes, des emplois hautement qualifiés mais aussi un éventail très large de qualifications, des futurs métiers de la logistique, à ceux du tourisme ou de l'éco-construction...redonnant à certains territoires des perspectives d'évolution socio-économiques jusqu'à présent ignorées.

Un nouveau projet de transport pour la Région capitale

Le réseau actuel de transport collectif dans la Région Capitale a connu deux grandes périodes d'investissements : les premières lignes du métro parisien au début du XXème siècle et les lignes RER dans les années 60 et 70. Or nous sommes aujourd'hui face à un besoin majeur d'investissement parce que la congestion dans les transports, due au développement de la fréquentation, à une performance parfois insuffisante de l'exploitation, et au retard en investissement dans des nouvelles infrastructures structurantes lié à l'absence d'anticipation et de vision à long terme, est d'une ampleur jamais atteinte ; et parce que la Région Capitale doit retrouver une croissance économique dynamique pour rester à 20 ans une des 4 ou 5 villes-monde. C'est donc maintenant qu'il faut engager **la troisième génération d'investissements** pour construire un nouveau réseau primaire structurant, intégré au réseau existant, et qui réponde à la fois **aux urgences** de désengorgement du centre mais aussi permette de **se projeter dans l'avenir**.

Ce **nouveau réseau** dessert les territoires économiques de la Région Capitale, les relie entre eux et avec Paris et les connecte aux gares TGV et aux aéroports pour assurer les liens avec le reste du territoire national et avec l'étranger. Il dessert également des territoires qui doivent faire l'objet d'une restructuration urbaine ambitieuse. En particulier le nouveau réseau permet le désenclavement des territoires à l'est de la Seine-Saint-Denis qui se trouvent aujourd'hui complètement à l'écart en situation de marginalisation. Ce qui est visé, en assurant une offre de service puissante c'est de **structurer le territoire aggloméré**, et de permettre la concentration et la densification des habitants et des emplois autour des polarités desservies. La puissance de l'offre de service sera assurée par la technologie employée, qui est rapide, fiable, capacitaire et susceptible de fonctionner jour et nuit. Sa conception garantit par ailleurs un haut niveau de sécurité aux voyageurs et réduit les risques de perturbation.

Le réseau proposé est composé de 130 kilomètres de lignes nouvelles de métro automatique. L'objectif est de pouvoir rejoindre, depuis l'aéroport Paris Charles de Gaulle, La Défense ou le centre de Paris, en moins de 30 minutes ; ou encore de relier l'aéroport d'Orly à la gare de Lyon en 25 minutes, Villejuif à Noisy-Champs en 25 minutes ou encore de relier les deux aéroports internationaux en moins d'une heure. A noter qu'il sera par ailleurs possible de rejoindre directement, depuis l'aéroport Paris Charles de Gaulle, La Défense ou le centre de Paris, en passant par le quartier Pleyel à Saint Denis, futur hub métropolitain, où il sera envisagé la création d'une nouvelle gare TGV, au cœur du territoire de la Plaine Saint Denis et à 10 minutes de la Défense par le nouveau réseau métro.

Ce projet sera mené par une nouvelle entité publique de maîtrise d'ouvrage dédiée au projet. Elle sera dirigée par l'Etat mais impliquera pleinement le STIF, la région Ile de France et les autres collectivités locales. Cette entité conduira les études, lancera les appels d'offres et passera les marchés nécessaires à la construction du réseau. Elle sera créée d'ici la fin de l'année par voie législative, après concertation avec la région Île-de-France et les grands élus concernés. A l'issue des travaux, elle remettra l'ouvrage au STIF pour l'exploitation. Elle s'appuiera sur l'expertise technique de la RATP.

Ce chantier sera mené en deux phases : la première consistera en la prolongation de la ligne 14 vers carrefour Pleyel et Villejuif, en une liaison circulaire reliant Villejuif à Pleyel par l'ouest via Issy-les-Moulineaux et la Défense, et par l'Est via Saint-Maur, Noisy-le-Grand et Le Bourget ; la ligne 14 sera aussi prolongée au nord jusqu'à Roissy-Charles de Gaulle et au sud jusqu'à Villejuif. Le calendrier de cette première phase a pour objectif le commencement des premiers travaux en 2012 pour un achèvement des premières sections en 2017. Ultérieurement, une liaison est envisageable entre la Défense, Massy et Orly via Versailles, de même que la prolongation de la ligne 14 au sud jusqu'à Orly.

Pour réaliser le projet dans des délais aussi courts, des dispositions législatives seront nécessaires pour accélérer les procédures, en particulier encadrer les délais d'enquête publique et de mise en conformité des documents d'urbanisme, permettre d'éviter la réalisation répétée d'enquêtes redondantes, et autoriser la prise de possession urgente des terrains expropriés bâtis et non bâtis.

L'indispensable préparation des déplacements de demain ne se fera pas au détriment de la qualité des transports d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, afin de répondre aux problèmes immédiats liés à la saturation du réseau existant, l'Etat proposera à la Région, en lien avec la RATP, RFF et la SNCF, de mettre en place un **plan RER** qui aura pour objectif la mise en place généralisée d'une desserte cadencée et accélérée sur l'ensemble du réseau RER, pour plus de capacité, plus de rapidité et plus de régularité. A titre d'exemple, on pourra viser un doublement du trafic sur certaines sections (passage à 20 trains par heure contre 4 à 12 aujourd'hui entre Gare du Nord et Aulnay), une hausse de 25 à 33 % de la capacité sur de nombreuses sections, et une réduction des retards, pour passer 15 à 20 % de trains en retard (RER D) à moins de 10 %.

Après l'accélération du renouvellement du matériel roulant sur le RER A, décidé en 2008 et dont le marché vient d'être signé par la RATP pour une mise en exploitation des nouvelles rames à compter de 2011, ce plan comprend aussi la réalisation accélérée des schémas directeurs des lignes B, C et D.

Ce plan comprendra aussi un grand chantier : le percement d'un tunnel entre Hausmann-Saint Lazare et la Défense et la mise en place de liaisons La Défense-Mantes, le tout constituant l'extension à l'ouest du RER E. L'ensemble des schémas directeurs, du renouvellement du matériel roulant et la liaison La Défense – Mantes doivent être réalisés entre 2012 et 2015 selon les lignes. Le chantier Eole (Saint-Lazare – Défense) doit viser l'objectif d'aboutir en 2017. Il permettra de gagner 20 minutes entre Mantes et La Défense et 10 minutes entre Les Mureaux et Gare du Nord. Il augmentera d'un tiers le trafic entre Seine Aval et Paris et désengorgera le RER A.

L'Etat maintient naturellement les engagements qu'il a déjà pris dans le cadre du contrat de projets 2007 – 2013 et de la Dynamique espoir banlieue. Il soutiendra en particulier des projets qui permettront par exemple d'améliorer l'accès aux emplois depuis les territoires d'Argenteuil, Sarcelles, Villiers le Bel par le barreau de Gonesse et un transport en commun en site propre sur l'avenue du Parisis ; ou bien encore des projets tels que le prolongement du tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay et

au-delà jusqu'à St Maur –Créteil. Le projet CDG Express, reliant Roissy CDG à Gare de l'est, sera poursuivi avec le concessionnaire pressenti.

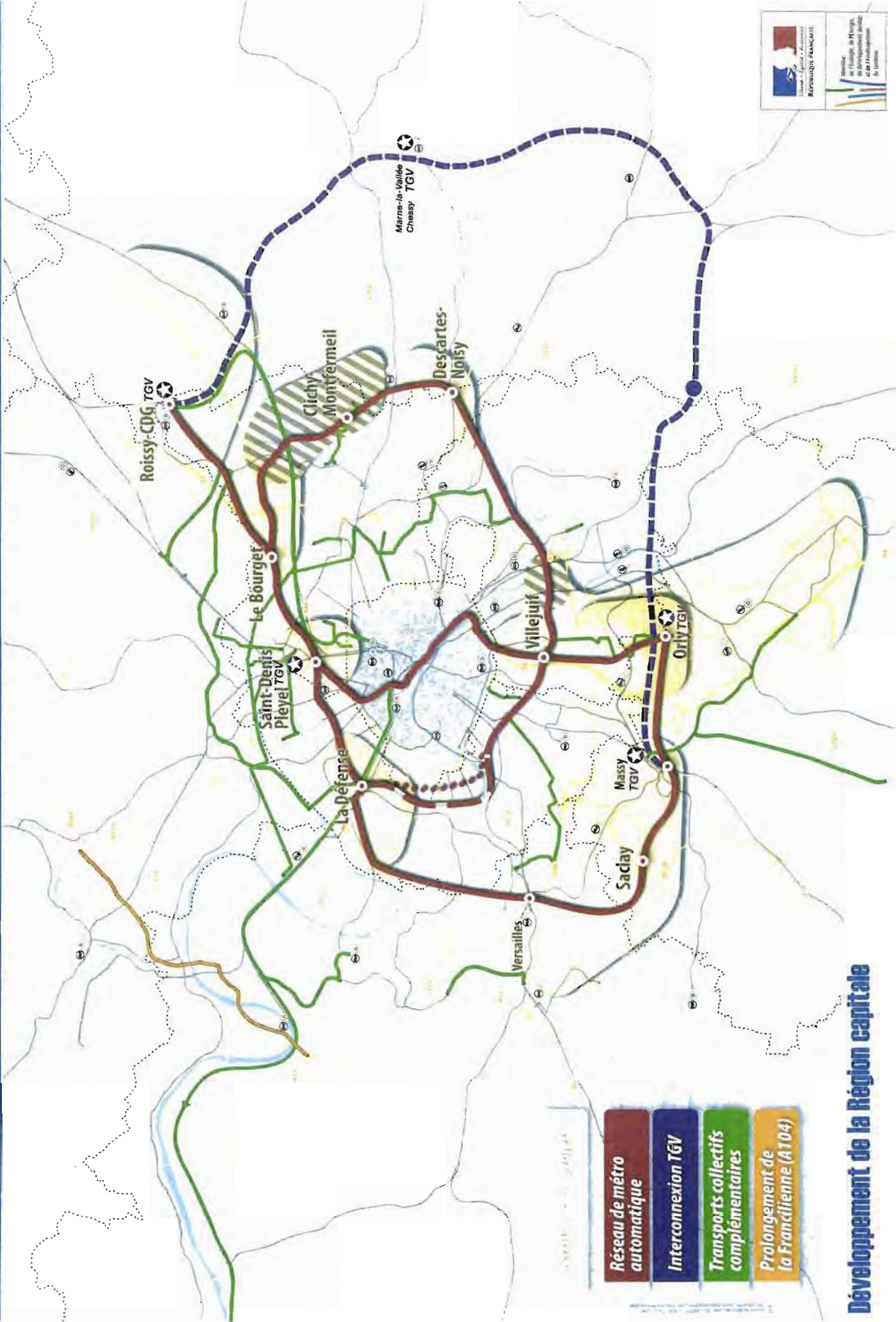
* *

L'ensemble de ces projets représente un investissement d'environ 35 Md€, dont 23 Md€ pour le métro automatique à grande capacité et le plan RER. C'est un investissement très lourd mais étalé sur une décennie, il ne représente annuellement que 0,66 % du PIB de la région. De multiples pistes de financement pourront être mobilisées :

- la tarification des transports, y compris par une réflexion sur le zonage ;
- le versement transports ;
- une fiscalité locale dédiée ;
- la mobilisation de la richesse foncière et immobilière créée par le nouveau réseau et l'aménagement des zones qu'il dessert ;
- les subventions de l'Etat et des collectivités locales.

Le Président de la République confie à Gilles CARREZ, en liaison étroite avec le secrétariat d'Etat à la Région capitale, la mission de proposer un schéma global de financement du projet de transports, en s'appuyant sur un groupe de travail et une large concertation.

SCHÉMA DE PRINCIPE DU NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT DE PARIS RÉGION CAPITALE



- Réseau de métro automatique
- Interconnexion TGV
- Transports collectifs complémentaires
- Prolongement de la Francilienne (A104)

Développement de la Région capitale

1. Plateau de Saclay

Le plateau de Saclay a vocation à devenir une des plus importantes plateformes scientifiques et technologiques au monde. Sur ce site, on trouve aujourd'hui une concentration d'excellences unique en France dans des domaines aussi divers que la physique, l'optique, la biologie, la chimie et les mathématiques. A l'heure où la capacité d'innovation est un facteur clef de croissance, le plateau de Saclay doit devenir un berceau des prochains succès de l'économie française dans les secteurs porteurs que sont les technologies de l'information et de la communication, l'énergie, le secteur biomédical, l'automobile et l'aéronautique du futur ou encore l'ensemble des « technologies vertes ». Trois types d'actions complémentaires seront menés pour réussir cette opération d'intérêt national :

Une modernisation des équipements de recherche et d'enseignement supérieur, notamment grâce au plan campus auquel l'Etat consacrera, sur le plateau de Saclay, **un investissement exceptionnel de 850 M€**. De nombreux projets structurants seront lancés, par exemple :

- > **La reconstruction de l'Université de Paris XI sur le plateau**, afin d'en faire un campus modèle du 21^{ème} siècle, avec la constitution en première phase, d'un important pôle regroupant chimie, biologie et pharmacie ;
- > **L'arrivée d'écoles d'ingénieurs** de premier rang, comme **AgroParisTech** – aujourd'hui dispersée sur quatre sites – **qui rejoindra le campus de l'Ecole Polytechnique** afin de créer un pôle agronomique exceptionnel ;
- > Hors financement du plan campus, **l'installation à Satory, sur la commune de Versailles, d'un grand institut de la mobilité durable dédié au développement du véhicule décarboné**, élément stratégique pour l'avenir de la filière automobile en France ;
- > Et, déjà lancée grâce au plan de relance, la constitution d'un pôle dédié aux nanotechnologies qui associera recherche fondamentale et recherche appliquée.

Une opération d'aménagement visant à créer un cadre de vie exceptionnel, afin de fournir aux chercheurs, étudiants, entrepreneurs, créateurs de start-up, des lieux de vie et de travail favorables aux rencontres entre des talents divers et donc à la créativité. Le cluster s'organisera autour d'un **vaste espace naturel et agricole protégé** et bénéficiera d'un système de transport interne efficace ainsi que de liaisons faciles avec le centre de Paris, les aéroports de la région et les zones d'activité économique alentours. Dans un souci de développement durable, l'aménagement refusera l'étalement et le gaspillage d'espace.

Une action déterminée en faveur du développement économique et des transferts de technologies permettra de remédier aux faiblesses actuelles en matière de valorisation des résultats de la recherche. **Il s'agit d'accélérer la croissance des entreprises dans toutes les phases de leur développement.** Au plus proche des laboratoires – publics et privés – on trouvera un maillage fin d'incubateurs et de pépinières pour start-up. A proximité immédiate, seront créés des villages d'entreprises accueillant à la fois les PME innovantes et les installations de R&D de

grands groupes. Puis, les zones d'activités alentour accueilleront les services de ces mêmes entreprises qui dépendent du succès de la politique d'innovation sans exiger de vivre dans l'ultra-proximité des laboratoires. Au-delà, **le rayonnement du cluster sera un élément de compétitivité pour l'ensemble de l'économie nationale.**

Pour mettre en œuvre cette opération d'intérêt national, **un établissement public d'un type nouveau sera prochainement créé. Il sera doté de compétences en matière de valorisation, de développement économique et d'aménagement du territoire** et associera dans sa gouvernance, l'Etat, les collectivités territoriales, la communauté scientifique et les acteurs économiques. Dans l'attente de la création de cet établissement, la fondation scientifique du plateau de Saclay coordonnera les premières étapes de mise en œuvre du plan Campus, avec l'appui de la mission de préfiguration de l'établissement public.

2. Conforter la place financière de Paris dans l'axe Paris-La Défense

La Défense, véritable cité financière du Grand Paris, doit conforter sa place de centre de services financiers à forte valeur ajoutée (conseils, services informatiques...). La crise financière offre l'occasion de valoriser les atouts de la place financière de Paris, au moment où se révèlent les risques qui étaient sous-jacents aux modèles de ses concurrentes. La région parisienne est le second pôle d'implantation des 500 plus grandes entreprises mondiales, après Tokyo. Toutes les grandes métropoles mondiales prospèrent sur un secteur financier actif et attractif. En particulier, le volet « enseignement supérieur et recherche » est un point fort de la renommée de la place parisienne, avec ses diplômes universitaires et écoles de management mondialement réputées, et doit constituer un pilier de développement essentiel, de même que tous les facteurs d'attractivité bien connus : environnement fiscal, juridique, qualité de l'accueil des cadres étrangers. La qualité architecturale doit être mise au service de cette attractivité.

3. Développer au Bourget un nouveau pôle d'excellence économique dédié à l'aviation et au tourisme d'affaires

Le Bourget est le premier aéroport d'affaires européen, le troisième site francilien d'expositions et abrite un tissu diversifié d'entreprises. Il faut capitaliser sur l'image internationale du site, incarnée par son salon aéronautique, et en faire un pôle de développement qui tirera l'ensemble du nord de Paris, en lui garantissant une meilleure desserte, en y implantant 50 000 emplois et 65 000 habitants par la réalisation de 25 000 nouveaux logements, en y établissant un centre de formation professionnelle des métiers de l'aérien et du tourisme, et en y installant un nouvel équipement scientifique et culturel.

4. Faire de la Plaine Saint Denis un lieu de référence en matière d'industries de la création et d'arts numériques (jeux vidéos, animation 3D, industries de l'internet...)

Un « cluster des industries de la création », embrassant toute la chaîne de valeur du créateur à l'éditeur, destiné aux entreprises et aux artistes permettra un travail interactif entre ces différents acteurs et offrira un appui financier et technique à leurs projets (salles de réunion et de projection par exemple). Ce cluster, qui abrite déjà le

pôle de compétitivité *Cap digital*, regroupera l'appui au développement d'entreprises, la mutualisation des équipements technologiques, la formation, les *show rooms*. Sa vitalité sera démultipliée par la création du « Campus Condorcet » prévu à cet endroit dans le cadre du Plan Campus. Un projet architectural visera à offrir à ces industries un cadre et une atmosphère urbaine nouveaux, en particulier à travers la création d'éco-quartiers.

5. Renforcer le positionnement international de Roissy CDG

L'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle fournit dès aujourd'hui plus de 6 % du PIB de la région. 60 % de la valeur du fret aérien national y transite. L'ambition internationale de l'aéroport sera confortée dans ses objectifs de 100 millions de passagers et 5 millions de tonnes de fret par an, avec une optimisation des dispositifs de lutte contre le bruit. Le développement de l'intermodalité air-fer doit être un levier de croissance pour cet aéroport : ce phénomène implique une adaptation technique (création de grandes plateformes multimodales, meilleure desserte de la plateforme) et l'amélioration de ses services (commerces, hôtellerie). Roissy doit surtout être mieux intégré dans son environnement immédiat par de nouvelles liaisons de transports, le métro automatique vers Paris et le barreau de Gonesse. L'offre de formation autour des métiers de la logistique ou du tourisme sera renforcée.

6. Installer à la confluence Seine-Oise le port de la Région Capitale

Paris doit retrouver la vocation portuaire de ses origines. L'activité portuaire est au cœur du dynamisme de presque toutes les grandes métropoles. L'axe Le Havre-Paris doit constituer un ensemble portuaire intégré qui soutiendra le développement du Grand Paris et assurera son ouverture aux flux d'échanges mondiaux. Le territoire du confluent Seine-Oise sera la porte fluviale de Paris le cœur de ce projet. Dans le prolongement du Canal Seine Nord et à l'intersection de trois gabarits fluviaux, ce système portuaire se basera sur la nouvelle plateforme d'Achères et sera le symbole de l'éco-construction, conformément aux compétences développées sur ce territoire. Il abritera un cluster logistique et maritime, tourné vers les industries de l'écomobilité. Il permettra de favoriser l'essor industriel de la Vallée de la Seine en liaison notamment avec le centre de Satory et le pôle d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise.

7. Inscrire la Cité Descartes au cœur d'un nouvel ensemble urbain autour de la Marne

L'objectif principal consiste donc à **passer d'un pôle scientifique centré sur huit filières** (innovation dans les services urbains traditionnels, développement et fabrication de capteurs, développement et mise en œuvre de nouveaux services urbains, nouveaux matériaux du bâtiment, énergie dans le bâtiment et dans la ville, gestion et traitement de l'eau, stockage et capture du CO₂, techniques de géothermie) à **l'un des grands pôles mondiaux de référence dans le domaine de la construction, de la maintenance et des services de la ville durable**.

Ce projet offre aussi une chance unique de **remodeler les espaces urbains** à l'est de la confluence entre la Seine et la Marne. Le cœur du cluster sera la Cité elle-

même, appelée à être rapidement densifiée et à sortir de son périmètre actuel, jusqu'au centre historique de Champs sur Mame. Les communes associées de Noisy-le-Grand Mont d'Est, Torcy et Neuilly sur Marne seront les premiers bénéficiaires de cette rénovation urbaine. D'importantes opérations similaires au nord-est, dans et autour de Chelles et, au sud, entre Champigny sur Marne et le Plessis-Tréville suivront. Les **éco-quartiers et éco-cités** déjà en projet sur le périmètre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée pourront aussi en bénéficier. Sur le modèle de l'Institute for Sustainability de Londres au cœur du projet de mutation urbaine Thames Gateway, **la Cité Descartes peut ainsi devenir le moteur essentiel de la rénovation urbaine.**

Progressivement, à partir du tissu existant, c'est un **ensemble urbain cohérent de près de 600 000 habitants** qui émergera, en adéquation avec la vocation et la spécialisation du *cluster*.

La Marne, frontière pendant trente ans entre Marne-la-Vallée et les autres territoires, **redeviendra un cœur liant les communes de ses deux rives**, avant que de nouvelles lignes complémentaires de transport en site propre orientées sud-nord ne viennent renforcer l'intégration du nouvel ensemble.

8. Régénérer le tissu urbain de Montfermeil, Clichy sous Bois, Livry Gargan, Sevran et Aulnay sous Bois

L'Etat, les collectivités et les acteurs locaux doivent profiter du tramway puis du métro automatique pour optimiser le développement de l'activité, la qualité de vie et la mixité sociale sur cette zone difficile. Cette opportunité importante doit s'assortir d'un programme de desserte locale et surtout d'une « stratégie urbaine » plus globale visant à réaliser des acquisitions foncières et à réhabiliter les logements existants, valoriser les atouts que sont les réserves foncières et les espaces verts, et la proximité des pôles de développement de la cité Descartes et de Roissy.

9. Fédérer l'environnement académique et industriel du sud de la Région capitale en une « Vallée des biotechnologies »

Le sud de Paris, des portes de la capitale à Evry, dispose d'un environnement académique et industriel exceptionnel : 50 % des entreprises du secteur en France, 40 % du potentiel de recherche, avec l'INSERM, le CNRS, Pasteur et Curie, le CEA, l'INRIA, 9 universités, et le plus important réseau hospitalier européen. 45 000 emplois sont concernés. Mais à la différence de territoires comme Boston, ce potentiel ne s'est pas converti en une réelle dynamique de création et de développement d'entreprises à visibilité mondiale. Un grand bio-cluster doit émerger sur ce territoire.

**Le développement durable de la Région capitale :
l'urgence de passer d'un concept à un projet global concret**

Les travaux des architectes urbanistes ont posé les bases d'un urbanisme post-Kyoto entièrement renouvelé pour la région capitale au XXI^{ème} siècle. Sur chaque territoire de projet et par des actions d'ensemble à l'échelle de la région, des actions concrètes déclineront cette ambition :

> Choix de technologies performantes sur le plan énergétique pour les constructions, **amélioration de l'habitat et du cadre de vie grâce aux éco-constructions ou aux poumons verts en cœur de ville**, mise en place de toitures végétalisées, de jardins filtrant,...

> **Sanctuarisation sur le plateau de Saclay** d'espaces non urbanisés en garantissant leur vocation naturelle, agricole, paysagère et forestière, facteur d'équilibres naturels et écologique ; constitution de **trames vertes et bleues** s'appuyant sur les espaces protégés, les canaux et le fleuve pour assurer les continuités territoriales et les connexions nécessaires à la biodiversité ;

> Approfondissement de la **recherche dans le domaine des géomatériaux, du génie urbain et du développement durable** et mise en réseau autour de la Cité Descartes ;

> Organisation des fonctions logistiques essentielles pour une métropole de rayonnement mondial, en lien notamment avec ses points d'entrée (aéroports, gares, fleuve) ;

> Construction du **réseau de métro automatique**, élément essentiel de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ; mise au point, sur le plateau de Satory, de véhicules individuels ne rejetant pas de CO₂, permettant, à terme, de **mettre en place une zone à émissions réduites** au sein de laquelle circuleront des voitures adaptées aux grandes métropoles.

L'innovation, moteur de la compétitivité

L'innovation est un des principaux **moteurs de la compétitivité** de la Région capitale qui concentre l'essentiel des activités de R&D publique et industrielle, 24 % des PME françaises, 7 pôles de compétitivité, 78 000 chercheurs et dépasse déjà l'objectif de l'agenda de Lisbonne. Mais, le système régional de recherche et d'innovation montre des signes de **perte de compétitivité, de visibilité et d'attractivité**. Par ailleurs, l'attractivité internationale de l'Île-de-France est affectée par le faible rang de ses universités et grandes écoles dans le **classement de Shanghai**.

Pour corriger cette situation, en **s'appuyant sur les initiatives existantes**, dopées par la loi LRU et le plan campus, le nouveau système de recherche et d'innovation sera organisé en **clusters**. Pour cela, **plusieurs actions sont envisagées** :

- > **Capitaliser sur les grands équipements scientifiques** et développer une plateforme d'accès aux grandes **puissances de calcul** desservie par un **réseau numérique ultra-performant** à l'occasion de la réalisation des infrastructures lourdes de transport collectif souterrain.
- > **Multiplier, au sein des clusters, échanges et partages de responsabilités entre l'industrie, la recherche et la formation** en proposant de nouveaux parcours professionnels, en se dotant de plates-formes technologiques et de démonstrateurs, comme à **Satory**, au sein du futur centre d'excellence dédié aux **véhicules hybrides et électriques**.
- > **Sélectionner des thématiques d'excellence et fédératrices** : l'énergie et l'environnement ; les NTIC et les nanotechnologies, la santé et les biotechnologies, le **bâtiment** et les transports ; les sciences et techniques de l'entreprise.
- > **Développer des formations** dans des domaines transverses tels les Nouvelles Technologies de l'Energie (NTE) tant pour la formation d'origine que pour la formation continue. Au sein des clusters, **des filières de formation d'excellence en artisanat, métiers techniques ou manuels** seront également introduites, facteurs de différenciation, sources supplémentaires d'innovation et gages d'exploitation réussie sur le marché.
- > **Coordonner des structures de valorisation et de financement**.
- > **Articuler les clusters de la Région capitale avec les autres initiatives françaises, européennes et internationales**, telles **Nanolnnov** entre Saclay, Grenoble et Toulouse. A l'échelle européenne, les clusters s'inscriront dans les projets de l'Institut européen de technologie.
- > **Développer un nouvel urbanisme des campus** intégrant les logements pour étudiants, chercheurs, cadres et employés, l'accueil de personnalités étrangères et des congrès, offrant des services et une vie culturelle adaptés.
- > **Mener une politique de communication** pour développer un sentiment d'appartenance, construire pour chaque cluster une marque internationale et lutter contre la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques.
- > **Contrôler l'efficacité et la productivité des clusters** en fixant et mesurant des critères spécifiques.

Pour un renforcement de l'offre de logement

Un consensus général, qui s'est dégagé en 2008 lors des États Généraux du logement en Île-de-France initiés par le gouvernement, existe sur la nécessité d'accroître fortement l'offre de logement en Région capitale. La production moyenne constatée ces 20 dernières années se situe entre 35 000 et 45 000 logements, alors que pour satisfaire au renouvellement du parc, au développement économique envisagé pour la région, et à l'équilibre social de la région, ce sont 70 000 à 75 000 logements qui doivent être construits annuellement, soit environ 15 000 de plus que les 55 000 à 60 000 habituellement retenus.

Mobiliser le foncier existant

Pour cela, la région dispose d'importantes opportunités foncières offertes à la fois par :

- > **La densification** de certaines zones et prioritairement celles situées à proximité d'un arrêt du futur réseau de transport (par exemple Le Bourget, Clichy Montfermeil, ...),
- > **La mobilisation et la mutation** de zones actuellement en friche ou délaissées,
- > La poursuite de l'effort de mobilisation du **foncier public**
- > **L'urbanisation maîtrisée** de nouveaux territoires (plateau de Saclay ou boucle de Chanteloup par exemple).

Mobiliser les acteurs locaux

La mobilisation des acteurs distinguera les territoires directement impactés par le nouveau transport métropolitain et les autres territoires. Les communes directement bénéficiaires des projets envisagés devront s'investir dans la production de l'offre de logement. Des **contrats de développement urbain** seront mis en place. Ils prévoient en contrepartie des investissements engagés des objectifs spécifiques de production de logement et de densification. Pour les autres territoires, un dispositif **d'accords conventionnels** comportera des aides opérationnelles en contrepartie de la production d'une offre de logement.

Mettre à disposition une offre de logement adaptée, équilibrée et de qualité

La mise en œuvre de cette politique de production de logement volontariste devra mobiliser l'ensemble des acteurs et prendre en compte la réalité sociologique des populations présentes sur le territoire. Elle ne doit pas créer des inégalités, tant au niveau territorial que social (familles nombreuses, ...). Ainsi, aux côtés des capacités d'accueil nécessaires aux personnes de passage (étudiants, chercheurs et salariés), l'existence d'une offre équilibrée, répondant aux besoins des personnes et des familles les moins favorisées, des salariés de secteurs de services indispensables à revenus modestes « key-workers » (infirmières, policiers ...) et des cadres moyens, sera affirmée. Seront ainsi produits :

- > **19 000 logements locatifs sociaux**, neufs, de tous types pour l'accueil de ces populations. Des financements spécifiques seront à prévoir.

> **35 000 à 40 000 logements en accession**, y compris accession sociale, **ou en locatif libre**, avec une attention particulière portée sur le logement des classes moyennes.

> **Une offre importante en résidences** sera aussi programmée pour l'accueil des ménages qui résident dans la région pendant une période limitée (**8 000 logements environ**), ainsi **qu'une offre en résidence pour personnes âgées (7 000 à 8 000 logements)**

> Enfin, les dispositifs d'accueil et d'hébergement d'urgence nécessaires seront prévus.

Tout ceci sera réalisé dans un souci constant de cohésion sociale et du maintien d'une réelle mixité sociale et dans le respect des exigences du Grenelle de l'environnement.

Pour une politique efficace de développement urbain

Si les politiques urbaines d'après-guerre ont permis le développement de l'agglomération parisienne et engagé la mutation de vastes espaces industriels, elles n'ont pas réussi, malgré diverses tentatives, à assurer un développement harmonieux à l'échelle métropolitaine et n'ont pas évité le renforcement des **disparités entre des territoires de plus en plus spécialisés**. De plus, les **difficultés croissantes que connaît la région en terme de transports et de logement** limitent son attractivité, pesant ainsi sur sa capacité à générer développement et emploi.

L'ambition du projet pour la Région Capitale est de retrouver attractivité et dynamisme, par une **approche prospective et décloisonnée de l'aménagement** s'appuyant sur le changement de paradigme engagé par le **Grenelle de l'environnement** et intégrant les dimensions liées à la mobilité, à l'habitat, au développement économique et social au service d'un grand projet urbain.

Une nouvelle vision métropolitaine de l'aménagement

L'objectif poursuivi consiste à mettre en œuvre, à **l'échelle métropolitaine**, des politiques urbaines et des projets qui permettront **l'émergence d'une agglomération multipolaire, contenue, structurée autour de centres à la densité de bâti optimisée et desservies par le nouveau réseau de transport de la Région capitale**, véritable colonne vertébrale du projet, qui desservira et structurera l'aménagement de chacun des territoires.

Il s'agira notamment **d'investir les territoires de recomposition urbaine** au sein des grands secteurs de projet, sur le tracé des infrastructures de transport ou autour du plan campus : Roissy, Le Bourget, Plaine Saint-Denis, Clichy, Montfermeil, la cité Descartes, Seine amont, Massy / Saclay, La Défense / Nanterre, Seine aval,..., mais aussi de **permettre des expérimentations** (en exploitant par exemple les possibilités offertes par des emprises foncières inexplorées, notamment aux franges immédiates des infrastructures de transport), et de **réintroduire des espaces de nature dans la ville** là où ils avaient été exclus.

Le développement de **nouvelles identités urbaines** confortera les villes existantes, remettra en mouvement des territoires en mutation désordonnée en y créant de nouveaux lieux de vie et de résidence animés, diversifiés et équilibrés. La réflexion d'ensemble, et chaque projet de territoire, s'appuieront sur la réflexion des 10 cabinets d'architectes missionnés sur le Grand Paris.

Un urbanisme renouvelé et redynamisé

La mise en œuvre de ces projets nécessitera de **revisiter nos méthodes et outils**, pour tirer tout le bénéfice des dispositions envisagées dans le **projet de loi d'engagement national pour l'environnement (Grenelle II)**, notamment en termes d'urbanisme et de **construction**, repenser le **mode de gouvernance de l'aménagement** et revoir un certain nombre de **dispositions réglementaires et de procédures** afin de favoriser une approche globale des territoires et faciliter le renouvellement des formes urbaines.

C'est dans cette optique que le gouvernement entend que soit conçu le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF), élaboré par le Conseil Régional. L'Etat est prêt à travailler avec le Conseil régional pour que ce schéma soit adopté d'ici la fin de l'année 2009, avec l'intégration des projets d'intérêts généraux pour le développement de la Région Capitale.

Le GRAND PaRI(S)

EXPOSITION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION
INTERNATIONALE SUR L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE PARISIENNE

30 AVRIL - 22 NOVEMBRE 2009

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

Palais de Chaillot – 1 place du Trocadéro – 75116 Paris

Ouverture tous les jours de 11h à 19h sauf le mardi

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Entrée libre

CONTACTS PRESSE

Cité

Agostina Pinon

Tél. 01 58 51 52 85

06 03 59 55 26

apinon@citechailot.fr

Opus 64

Valérie Samuel & Arnaud Pain

Tél. 01 40 26 77 94

a.pain@opus64.com



ÉQUIPE 1
ROGERS STIRK HARBOUR AND PARTNERS
LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ARUP
LA VILLE COMPACTE ET CONNECTÉE

« Je ne connais aucune grande ville où le cœur soit à ce point détaché de ses membres », dit Richard Rogers à propos de la métropole parisienne. Le grand Paris qui se dessine ici est une ville exemplaire, à l'empreinte écologique faible, qui garantit à tous l'accessibilité, l'emploi, le logement, la mobilité, la beauté... Une ville dont le cœur n'aspire plus toutes les ressources mais les partage. Son squelette se compose de grandes armatures : des pénétrantes suivent les tracés ferroviaires existants, leurs emprises sous-exploitées, cicatrices infranchissables au cœur des villes, qui sont réinvesties et transformées en véritables infrastructures.

Sous terre, la trippaille des réseaux d'adduction et d'assainissement, version durable ; en surface, une peau de corridors verts, de parcs de loisirs, d'axes aux circulations douces, où la voiture électrique se fait peu encombrante... Depuis la gare du Nord, on rejoint Saint-Denis sans quitter, sur 7 km, un parc aménagé et habité de 65 ha. Aux abords de tels axes, l'immobilier reprend de la valeur. Ces nouvelles armatures franchissent le Périphérique via des ponts paysagers ou habités. Elles relient Paris aux pôles de la petite couronne, nœuds densifiés à l'habitat mixte et réversible et lieux de développement économique connectés par un nouvel anneau de transports collectifs. Plus éloignée encore, une ceinture verte limite l'extension de la ville tout en préservant ses réserves de nature.



© ÉQUIPE ROGERS STIRK HARBOUR & PARTNERS

ROGERS STIRK HARBOUR AND PARTNERS

Richard Rogers / Mike Davies / Lennart Grut / Stephen Barrett

Maria Hadjinicolaou / Henry Fletcher

soutenus par : Philip Dennis / Mike Fairbrass / Vidal Fernandez Diez / Martha Gale

Michael Hughes / Jon Mercer / Alison Oktay

LONDON SCHOOL OF ECONOMICS

Urban Age, une investigation internationale sur le futur des villes organisées par la London School of Economics et par la Alfred Herrhausen Society de la Deutsche Bank
Ricky Burdett / Philipp Rode / Christos Konstantinou / Antoine Paccoud / Kay Kitazawa
Richard Simpson

soutenus par : Omer Cavusoglu / Adam Kaasa

ARUP

Dr Rick Wheal / Dr Steve Finnegan / Alejandro Gutierrez / Darren Briggs

CONTRIBUTEURS

Dr John Barrett, Stockholm Environment Institute / Sophie Body-Gendrot, La Sorbonne, Paris / Tony Travers, London School of Economics / Mark Major, Spiers and Major Lighting Consultants / Stuart Blower

ÉQUIPE 2
GROUPE DESCARTES
ÉNSA DE LA VILLE & DES TERRITOIRES À MARNE-LA-VALLÉE
ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES,
UNIVERSITÉ DE MARNE-LA-VALLÉE
DES PARIS ET DES MESURES
90 ACTIONS POUR METTRE LA MÉTROPOLE EN MOUVEMENT

La réalité géographique de la métropole parisienne dépasse les systèmes de gouvernance actuels. La déconnexion entre le local – le quartier, la commune – et la globalité métropolitaine trouve ici sa solution dans la création de vingt villes de 500 000 habitants qui articulent ces deux échelles.

Les déplacements assurent la cohésion de l'ensemble. Un savant travail de modulation des vitesses, d'adaptation des infrastructures et des offres de transport réduit les temps de déplacements quotidiens tout en assurant à chacun la possibilité de parcourir la métropole en tous sens... Là aussi, les échelles sont bousculées : les autoroutes deviennent les boulevards métropolitains où circulent les transports en commun. Le projet intègre également la mobilité résidentielle.

Pour qu'elle soit choisie et non subie, le groupe Descartes casse les règles d'urbanisme qui gèlent le foncier. L'espace se trouve partout : dans les friches urbaines, sur les toits des immeubles, dans les jardins des maisons... On construit dans les dents creuses, on agrandit l'habitat existant, on offre des logements plus nombreux et plus grands. Anticipant un réchauffement climatique très sensible, l'équipe propose une ville où la végétation s'infiltré. L'agriculture vivrière, les parcs et jardins, la forêt surtout, développée et exploitée, font diminuer la température au sein de la métropole et dessinent un paysage urbain qui fait une place nouvelle à la nature.



ARCHITECTES URBANISTES

Ateliers Lion architectes urbanistes

Yves Lion, architecte urbaniste, mandataire commun
A. Bertrand, D. Jolly, J. Lafille, C. Piguët, J. Stéfanelli

François Leclercq, architecte urbaniste

P. Bailly, D. Baldé, Ch. Daubas, R. Ferrand, G. Saffray

Seura architectes

David Mangin, architecte urbaniste
E. Roncen, V. Chazelle

T.V.K. architectes urbanistes

Pierre-Alain Trévelo, Antoine Viger-Kholer, architectes urbanistes
A. Auvray, S. Bayce, A. Bullier, H.-W. Jung

ELEX

Eric Lapierre, architecte

M. Bergeret, K. Busby

Marc Mimram, architecte ingénieur

A. Turchetti

Atelier Alfred Peter

Alfred Peter, paysagiste
J. Buyck, F. Almi, R. Fischkandl

RECHERCHE

Laboratoire Techniques territoires et sociétés
(LATTS) École nationale des ponts et chaussées
Université de Marne-la-Vallée - CNRS

Jean-Marc Offner, ingénieur, politologue, directeur du LATTS
Olivier Coutard, ingénieur-économiste, directeur de recherche au CNRS
Ludovic Halbert, géographe, chargé de recherche au CNRS
Christian Lefèvre, politologue, professeur à l'Institut français d'urbanisme

Centre d'enseignement et de recherche Eau ville environnement (Cereve) /
École nationale des ponts et chaussées

Bruno Tassin, ingénieur, chercheur au Cereve

Observatoire de la condition suburbaine (OCS),

École nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée
Soline Nivet architecte, docteur en architecture, chercheur associé à l'OCS

PERSONNALITES CONSULTÉES

Praticiens et chercheurs

Campana & Eleb, communication / Jean-Charles Eleb et André Campana

Jean-Louis Cohen, architecte historien

CVL Ingénierie commerciale

Sophie Simonet

Détente consultant, ingénierie touristique, culturelle et de loisirs

Joseph Tomatis

Patrick Faigenbaum, artiste

Mathieu Flonneau, historien (Paris II)

Elisabeth Gouernal, économiste des transports INRETS

Hervé Jobbé Duval, assembleur de projets

Joachim Lepastier, vidéo

Jacques Lucan, architecte

Météo France/CNRM-GAME et GMME/TURBAU Toulouse

Eric Brun, directeur de recherche

Valéry Masson, Grégoire Pigeon, Aude Lemonsu

Jean-Pierre Orfeuil, ingénieur et chercheur déplacement

Michel Schuppisser, Zurich, déplacement

Transsolar, Stuttgart, optimisation climatique et énergétique,

prise en considération du développement durable

Thomas Auer, Arnaud Billard

Marc Wiel, urbaniste, ingénieur

ILLUSTRATIONS, PERSPECTIVES

Catherine Simonet

Pierre du Plan

GRAPHISME

Perrine Rousselet

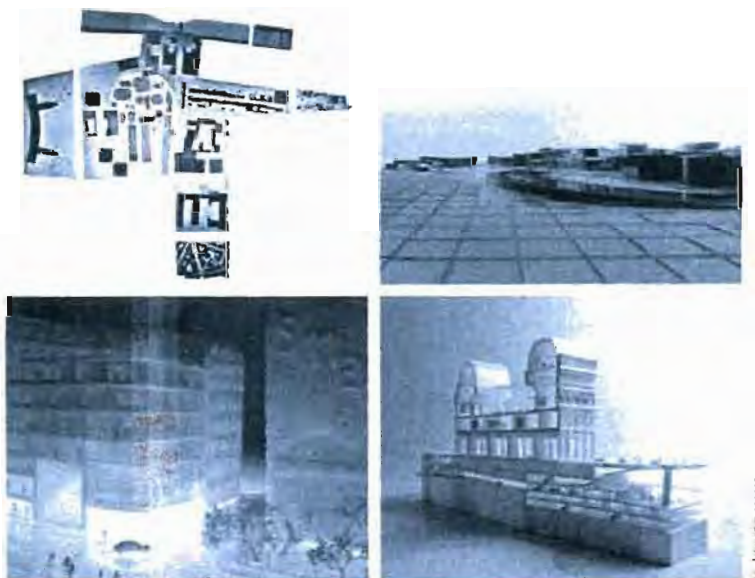
PHOTOGRAPHIES

Éric Lion

ÉQUIPE 3
L'AUC
GRAND PARIS STIMULÉ
DE LA MÉTROPOLE HÉRITÉE AUX SITUATIONS
PARISIENNES CONTEMPORAINES

Prenant le contre-pied de la planification, l'AUC analyse l'existant et refuse de cartographier le territoire avant d'en définir les projets. À partir de 18 lieux caractéristiques de la métropole « héritée », s'esquisse un portrait sensible du grand Paris. Des lieux d'habitation, de production ou de passage comme Villetaneuse, la Croix-Blanche, Gif-sur-Yvette, Bobigny ou Versailles... sont reproductibles, voire modélisables.

Ils forment la « matrice » dont émergent sept pistes pour changer la ville en faisant revivre des territoires oubliés, en liant des tissus traditionnellement séparés comme les grands ensembles, le pavillonnaire diffus et le Paris historique, en générant de la valeur ajoutée dans des clusters – zones de recherche et d'entreprises – eux-mêmes immergés dans un territoire habité. Les voitures ne sont pas bannies, mais des véhicules électriques, moins polluants, moins bruyants, moins nombreux, transforment les routes en boulevards urbains plus aimables et plus habitables.



L'AUC

Djamel Klouche / François Decoster / Caroline Poulin / Ido Avissar / Robert Helmholtz
 Susanne Eliasson / Alice Luraghi / François Chas / Marieee Ishizuka / Adrien Delange
 Gaétan Brunet / Flavien Menu / Martin Jaubert / Augustin Caradec

+ OHNO LAB + AVANT

Hidetoshi Ohno / Koji Matsushita / Masafumi Mori / Julien Corbin

+ PASCAL CRIBIER + Patrick Ecoutin

+ LADRHAUS

Laboratoire de recherche histoire architecturale et urbaine - sociétés

Catherine Bruant / Emmanuel Bellanger (CNRS, Centre d'histoire sociale du 20^e siècle, université Paris I, associé) / Catherine Blain / Jacques Sauterau

+ CITEC Philippe Gasser

+ H5

François Alaux / Quentin Brachet / Nicolas Rozier / Alexandrine Leclere

+ MSC Michel Suire

+ ISABELLE THOMAS

ÉQUIPE 4
ATELIER CHRISTIAN DE PORTZAMPARC
INSTITUT D'URBANISME DE PARIS
DU CYBERESPACE VERS LE PHYSIQUE
LE DÉFI POUR LA MÉTROPOLE

La ville est analysée ici comme un système quasi biologique, où les espaces fonctionnels sur l'échelle métropolitaine et les espaces physiques de proximité sont à concilier avec une gestion durable des ressources. Les lignes de transports rapides, qui sont aujourd'hui autant de coupures créant des espaces clos, sont l'occasion de développer une alternative à la ville compacte.

Plus ouverte et mieux structurée, la métropole selon cette équipe dessine des rhizomes – comme la racine du bambou, qui suit des cheminements linéaires sans être dépendante d'un tronc unique. Des lieux singuliers, reliés mais disposant d'une autonomie relative, constituent ses différents « organes », qui intègrent de véritables « commutateurs métropolitains, en mesure de mettre en relation le global et le local ».

L'équipe en explore six variantes à travers des « fenêtres de projet », caractéristiques de situations très différentes mais d'emprise équivalente, soit 5 km x 10 km. Elle y redessine le tissu urbain et ses dessertes : des tours se dressent, les espaces bâtis se heurtent à une nature libre ou cultivée. Lien métropolitain, l'Annulaire, nouveau métro aérien, circule au-dessus du boulevard périphérique. La gare Nord-Europe naît à Aubervilliers de la fusion des gares parisiennes de l'Est et du Nord et devient le cœur du pôle d'affaires le plus important de la région, relié au centre historique de Paris par un axe vert.



POLE ARCHITECTURE URBANISME

Atelier Christian de Portzamparc

Christian de Portzamparc, architecte urbaniste

Avec : Léa Hua Xu, architecte dplg, chef de projet

et Chantal Aïra-Crouan, Alexis Lorch, Camille Henry, Erwan Saliva, Yannick Bouchet, Etienne Pierres, Thierry Damez, André-Jacque Bodin, Clovis Cunha, Ana Paula Pontes, Abderahim Nouaiti, Jean Charles Chaulet, Benoit Hauvillers, Quyet Tien Ngo, Maxime Vincent, Juan Li, Arnaud Rossocelo, Alexandre Guibourt, Julien Deming, Daisuke Tanaka, Etienne Gobin, Renata Zisman-Bolliger, Célia Hadjouti, Marion Rhein, Amine Ibnolmobarak, Rodrigo Garcia-Sayan

Conduite du projet, coordinateur des équipes et experts

Didier Martin, économiste

POLE RECHERCHE & EXPERTISE SCIENTIFIQUE

**Institut d'urbanisme de Paris au sein de l'université Paris XII Laboratoire CRETEIL
(Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales)**

Équipe de recherche pluridisciplinaire fondée en 1999 à l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP), université Paris XII

Daniel Béhar, géographe, chercheur et professeur associé au Creteil (IUP),
coordinateur du réseau Creteil

Laurent Davezies, professeur à l'université Paris-Val de Marne (en poste à l'IUP)
et expert indépendant

Jean-Claude Driant, urbaniste et géographe, directeur du Creteil (IUP)

Jean-François Langumier, expert aménagement du territoire, chef de la mission
Prospective et développement durable, Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR)

Patrice Noviant, urbaniste, directeur de recherche au laboratoire ACS de l'École
nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

Jean-Pierre Orfeuil, ingénieur et statisticien, en poste à l'IUP, codirecteur du Creteil
et spécialiste des questions de transport

Bruno Queysanne, sociologue et philosophe, professeur émérite d'histoire et de
philosophie à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Vincent Renard, spécialiste d'économie foncière et immobilière, directeur de recherche
au CNRS

Michel Savy, expert des questions logistiques, professeur à l'université Paris XII
et à l'École nationale des ponts et chaussées

Claire Tutenuit, expert développement durable, délégué général de EpE
(Entreprises pour l'environnement)

ÉQUIPE 5
ANTOINE GRUMBACH & ASSOCIÉS
SEINE MÉTROPOLE

La plupart des grandes métropoles internationales sont portuaires, généralement situées à l'embouchure d'un fleuve. La mondialisation s'appuie beaucoup sur le transport maritime. Pour pallier le handicap continental de Paris, cette équipe ouvre la capitale sur la mer via Rouen et Le Havre.

Au lieu d'être radioconcentrique, sa croissance devient linéaire. La création d'une métropole dont l'axe est la Seine met à profit un élément paysager remarquable, bordé d'importants massifs boisés. La vallée, par ses savoir-faire industriels et sa géographie, favoriserait l'essor des énergies vertes. Les plateaux agricoles sont en mesure de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de villages que viendraient occuper des urbains. Ce projet appelle à concevoir différemment la mobilité en associant l'eau au fer et à la route. La priorité consiste à mettre la capitale à une heure du Havre par une nouvelle ligne TGV mais aussi à développer le trafic fluvial entre les deux villes.

En même temps, des sites actuellement peu développés ou désaffectés tout au long de la Seine, notamment Achères, en aval de Paris, trouveraient une nouvelle vitalité. La mise en mouvement d'un projet aussi ambitieux suppose évidemment de mobiliser la société civile autour de lui en initiant des actions à court terme... une grande exposition internationale par exemple.



© AGENCE GRUMBACH & ASSOCIÉS

ANTOINE GRUMBACH & ASSOCIÉS, MANDATAIRE

Antoine Grumbach, architecte urbaniste, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Christophe Cuny, architecte urbaniste

Olivier Boesch, architecte urbaniste / Élodie Bousquet, géographe urbaniste

Regina Abadi, graphiste

Hélène Saudecerre, paysagiste

Léna Soffer, paysagiste - Paysage ETC...

Frédérique de Gravelaine, écrivain, editing

Architectes assistants : Raphaëlle Davin, Alexis Lagarde, Edouard Giafferi, YongHo Moon, Rémy Siméon

SYSTRA BET TRANSPORTS

Hubert Metge, ingénieur spécialiste planification des transports - mobilité durable

ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES

Jean-Marie Charpentier, architecte

Lovisa Hagdahl, architecte

**IPRAUS (INSTITUT PARISIEN DE RECHERCHE ARCHITECTURE URBANISTIQUE SOCIÉTÉ)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE (ENSAPB)**

Pierre Clement, architecte, urbaniste, professeur EnsaPB, directeur Ipraus

Sabine Guth, architecte, chercheur, enseignante EnsaPB

Bernadette Laurencin, architecte, chercheur spécialiste SIG, enseignante EnsaPB

Jean-François Coulais, géographe, chercheur

Beatrice Mariolle, architecte, chercheur, enseignante EnsaPB

Assistants chercheurs : Amélie Fontaine, Liu Yang et Ernesto Apolaya-Canales

**CNRS ARCHITECTURE URBANISME SOCIÉTÉS - ÉQUIPE TERRITOIRES
DE LA MONDIALISATION ET VILLES PORTUAIRES**

Michèle Collin, sociologue, chercheur CNRS

Thierry Baudouin, sociologue, chercheur CNRS

BLUE

Jean-Robert Mazaud, architecte - Développement durable : S'PACE Architectes
associés-BLUE HOLDING

Catherine Parant, architecte-ingénieur, spécialiste HQE : BLUE-S'PACE

BLUE-2DKS

Alain Schnaidt, architecte-écologie urbaine

Daniel Kaufman, architecte-écologie urbaine

BLUE-F4CT

Nicolas Houdant, expert énergétique

Sylvestre Coudert, expert forestier

CONSULTANTS

Joan Busquets, architecte, Barcelone - professeur, université d'Harvard, USA

Bruno Fortier, architecte urbaniste - professeur EnsaPB

Jean-Michel Guénod, Archimed consultant en stratégie de développement territorial
& aménagement

Francis Nordemann, architecte urbaniste - professeur, EnsaPB

Simon Ronai, géographe, société Orgeco, conseil en développement territorial

Dani Karavan, sculpteur, Paris - Florence - Tel-Aviv

Henri Gauchotte, Conseil Communication

Frédéric Metzinger, groupe SAPN

Antoine Lefebure Monzague, spécialiste Internet

ÉQUIPE 6
(AJN) JEAN NOUVEL
(AREP) JEAN-MARIE DUTHILLEUL
(ACD) MICHEL CANTAL-DUPART
NAISSANCES ET RENAISSANCES
DE MILLE ET UN BONHEURS PARISIENS

Ajouter plutôt que remplacer, densifier, construire en hauteur... sont quelques-unes des idées-forces de cette équipe qui convoque à ses côtés le « génie des lieux », malmené au cours des trente dernières années. Ce grand Paris densifié est également infiltré et réinvesti par la biomasse, le paysage et l'art. En bannissant le zoning des règlements d'urbanisme, il se développe sur l'existant sous l'impulsion des collectivités, des entreprises et des particuliers priés de remplir les vides, en surélevant des pavillons, en agrandissant des bâtiments existants, finalement en revisitant les formes traditionnelles.

L'entrepôt se mue en loft, les bureaux se coulent dans d'anciens logements, les parkings sont occupés par des équipements, les grands ensembles ne sont pas démolis mais complétés, rehaussés, embellis... Cette ville, maillée d'un réseau aussi dense que celui du métro parisien, est irriguée à petite et à grande vitesse par des transports connectés entre eux. Une douzaine de gares TGV et une quinzaine de nouveaux hubs desserrent les nœuds du Châtelet et de la Gare du Nord. Dans les « hauts lieux », à La Courneuve, Gennevilliers, Velizy-Villacoublay et Choisy-le-Roi, émergent des éco-cités verticales dont les tours aux usages mêlés outrepassent les hauteurs actuelles autorisées. Enfin les vallées de la Seine, de la Bièvre, de l'Yvette et de l'Orge recèlent des berges exploitables, tout comme les rivières, les routes, les forêts et les plaines agricoles offrent des lisières, des « fronts de terre », gisements d'urbanisation dans le respect du paysage.



© ATELIER JEAN NOUVEL

PERSONNALITÉS

Alexandre Allard / Rémy Babinet / Patrick Bouchain / Daniel Buren
Michel Desvigne / Alain Fleischer / Anne Lacaton / Jean-Philippe Vassal

CONSULTANTS

Hervé Bagot / Guy Burgel / Patrice Goulet / Serge Martin
Raphael Menard (Elioth) / Bertrand Nouvel

ATELIERS JEAN NOUVEL

Didier Brault, David Fagart, Toshi Kubota, Fabrice Lextrait, Philippe Papy,
Jean-Paul Robert

Responsables de thèmes

Isabelle Agostini, Arnaud Brichet, Alain Gwozdenovic, François Leininger,
Jean-Jacques Raynaud, Nathalie Sassow

Architectes

Anne-Sophie Bernard, Fanny Besse, Gilberto Bonelli, Agnese Canziani,
Aurélien Coulanges, Khadija Djellouli, Elen Le Dez, Sylvain Menaud,
Clément Meurice, Thomas Moreau, Marie-Charlotte Prospero, Nabita Zerouki

Graphisme

Nathalie Saccu de Franchi, Marie Maillard, Rafaëlle Ishkinazi, Eugénie Robert,
Vatsana Takham, Elise Taponier

3D

Raphael Renard, Benjamin Alcover, Mizuho Kishi, Sébastien Rageul

Paysage

Xavier Haegeli, Ewen Le Rouic, Alice Mahin

Communication

Charlotte Kruk, Charlotte Huisman

Stagiaires

David Bertal, Nathan Brami, Thérèse Egnor, Park Minkiong, Veronica Olariu,
Thibault Ricci, Jack Self, Fabien Thuile, Shih-Hao Tseng

Photographies

Benoît Fougeirol, Pierre Nouvel, Maris Mezulis, Valère Terrier

Textes

Édouard Dor

Dessins

Didier Ghislain

AREP

Catherine Gatineau, Louis Moutard, Étienne Tricaud

Équipe

Nicolas Augris, Julien Cataldo, Laure Cochet, Maxime Genevrier, Cécile Lesueur

Graphisme

Vincent Donnot

ATELIER CANTAL-DUPART

Bozena Kluba, Christine Larousse, Lea Znaty
Sibylle Rerolle, François Cuvelier

PARTICIPATION AUX ATELIERS DE RECHERCHE

Polau (Pôle des arts urbains)/Maud Le Floc'h, Polau/Hélène Delpeyroux, Polau/
Géraldine Tronca, Agence Sherpaa/Luc Gwiazdzinski, Sherpaa/Gilles Rabin
Ensci (École nationale supérieure de création industrielle)/Alain Cadix, Ensci/
Christophe Gaubert, Ensci/Bruno Angella, Fing (Fondation Internet nouvelle
génération)/Jacques-François Marchandise, Fing/Thierry Marcou, Fing/Daniel Kaplan
AYK/Yann Kersalé, AMD/Martin Basdevant, Anabelle Boucher, Sylvie Cadot, Cnam/
Claude Cohen, Cnam/Sébastien Dauge, Jérôme Deschamps, Patrick Doutreligne,
Gaël de La Porte du Theil, Cnam/Brice Duthion, Gérard Feldzer, Robert Fullilove,
Thompson Mindy Fullilove, Jean-Claude Giblin, Cnam/Michel Godet, Véronique Heon
Klin, Cnam/Michel Herrou, Bachir Kerroumi, Olivier Le Roux, Cnam/Jacques Lebas,
Jacques Roger-Machart, Cnam/Gilles Rousseau, Cnam/Maxime Schirrer, Jean-Marie
Stephan, Georges Vauzeilles, Cnam/Jean-Claude Ziv

ÉQUIPE 7
STUDIO 09 _ BERNARDO SECCHI E PAOLA VIGANÒ
LA VILLE POREUSE

Porosité : rapport du vide au plein, du non-bâti au bâti, du végétal au minéral, de l'espace que l'on peut parcourir à l'espace non desservi. Cette qualité définit la métropole parisienne imaginée par Studio 09 : porosité par remodelage du paysage, porosité grâce à une offre décuplée de transports, porosité au service d'un habitat revu et corrigé dans un sens « durable ».

Se substituant à une capitale traversée de fractures qui séparent les individus à toutes les échelles, la ville poreuse rétablit les connexions, facilite les échanges, mixe les populations. Le paysage fait lien. Des zones humides en amont de la Seine rétablissent la biodiversité caractéristique de l'Île-de-France, autorisent le développement d'un transport fluvial de proximité, renforcent la relation entre les différents habitats, dessinent de nouveaux lieux de loisirs. La ville poreuse tend à l'accessibilité absolue.

Chacun peut se rendre en tout point de la métropole grâce à un réseau dense de parcours en modes doux et de transports en commun : lignes de métro, RER et tramways tracent des mailles de 2,5 km de large. La ville elle-même est intégrée à un réseau d'échanges à l'échelle européenne, grâce à un TGV qui la traverse de part en part. La ville poreuse adapte ses tissus aux défis énergétiques. Les interstices vacants des quartiers d'habitation constituent une richesse foncière qui nourrit des transactions visant à développer l'usage des énergies renouvelables dans le parc de logements existants.



© ÉQUIPE STUDIO 09, SECCHI-VIGANÒ

STUDIO 09

Bernardo Secchi e Paola Viganò

Alessia Calò, Dao Ming Chang, Teresa Cos, Nicolas Fonty, Alvise Pagnacco

IUAV - ISTITUTO UNIVERSITARIO DI ARCHITETTURA DI VENEZIA

DOCTORAT EN URBANISME

Lorenzo Fabian, Emanuel Giannotti, Paola Pellegrini

PTV FRANCE (BUREAU D'ÉTUDES MOBILITÉ)

Frédéric Reutenauer, Florence Prybyla, Matthias Lenz

INGENIEURBÜRO HAUSLADEN GMBH

Gerhard Hausladen, Josef Bauer, Jacobsen Cornelia, Cécile Bonnet, Robert Fröhler

MIT AND P-REX

Alan Berger

CLEMSON AND P-REX

Case Brown

MOX

Alfio Quarteroni, Piercesare Secchi

Carlo D'Angelo, Fabio Nobile, Fabio Della Rossa

EMU EUROPEAN MASTER IN URBANISM

Michael Hadjistryllis

Birgit Hausleitner

Tiffany Fleur Ellen Hodgson

Kuanchung Huang

Samira Khorram Shahy

Hamed Khosravi Al Hosseini

Takumi Kimura

Eleni Anna Kotsikou

Dong Won Lim

Ana Alejandra Rafful Hernandez

Kaveh Rashidzadeh

Makarand Salunke

Ivan Dario Solano Doncel

Karen Patricia Spezini Stanley

Evelyn van Houtte

Bruna Vendemmia

Wim Wambecq

Alexander Wandl

Qinyi Zhang

PHOTOGRAPHIES

Teresa Cos

MONTAGE DES VIDÉOS DES IMAGINAIRES

Thomas Hachette

COLLABORATION À LA RÉALISATION DES VIDÉOS ET DES MAQUETTES

Paola Andreoli, Fatima Bianchi, Giuseppe Dizonno,

Roberto Rezzoli, Laura Stroszeck

Le travail de l'équipe Studio 09 Bernardo Secchi e Paola Viganò a bénéficié des conférences aimablement données par Frédéric Gilli, Michel Meybeck, Guy Burgel, Mathieu Flonneau, Marie-Hélène Massot, Christian Mosey et Evelyne Cohen lors du workshop «Paris ville poreuse» organisé par le EMU, avec le soutien du ministère de la Culture et avec l'aide de James Njoo.

ÉQUIPE 8
LIN FINN GEIPEL + GIULIA ANDI
ENTRE PÔLES INTENSES, VILLE LÉGÈRE
ET GRANDS PAYSAGES

Le maître mot de cette équipe est la douceur des interventions. Refusant de forcer le résultat, elle injecte localement des dynamiques dont les effets s'imposeront d'eux-mêmes pour créer une métropole aux espaces flexibles et multifonctionnels. Son « grand Paris » superpose deux types de tissus urbains. D'une part, des « pôles intenses », à forte densité bâtie, constituent de nouvelles centralités qui deviennent des repères à l'échelle métropolitaine. Pour les relier, un système de bus rapides en site propre connecté au réseau ferré existant autorise des déplacements à près de 40km/h en moyenne – contre 15 pour les transports publics intra-muros actuels.

D'autre part, les tissus lâches qui s'étalent autour des pôles en une « ville légère » ne sont pas densifiés mais structurés. Place ici aux microcentralités et micromobilités qui dessinent un réseau continu de services, commerces et transports quasi individuels mais intégrés au système global de transports publics. Dans cette ville légère, le paysage sous diverses formes – forêts, terres agricoles, prairies ou friches urbaines – assume de multiples rôles : espace récréatif ou de production alimentaire et énergétique, élément de purification de l'air et de l'eau, abri de la biodiversité et régulateur climatique... Le réseau fluvial devient le lieu privilégié de ces mutations poétiques et technologiques : derrière les roseaux, des turbines immergées produisent de l'énergie.



© ÉQUIPE LIN

ARCHITECTURE URBANISME

LIN Finn Geipel + Giulia Andi, Berlin Paris

Finn Geipel, Giulia Andi, Ali Saad, CdP
Heiko Walth, CdP, Andrea Alessio, Marie-Elsa Batteux
Nathanaëlle Baës-Cantillon, Agnès Billefont
Laura Delaney, John Klepel
Jan-Oliver Kunze, Florian Mathon
Elena Pavlidou-Reisig, Judith Stichtenoth

SOCIETE

Joseph Hanimann, Paris

STRATEGIE URBAINE

Wilhelm Klauser, Berlin

THEORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

Kaye Geipel, Berlin

PHILOSOPHIE

Liliana Albertazzi + Francois Jullien, Paris

ECOLOGIE URBAINE

Universität Oldenburg - Michael Kleyer, Oldenbourg

MOBILITE

Systematica, Milan Cagliari

Fabio Casiroli / Francesco Sechi

INFORMATION DESIGN

Institute for Information

Design Japan, Tokyo

Andreas Schneider / Itoko Ishihara

HISTOIRE DE L'URBANISME

Technische Universität Berlin, unité histoire de la ville

Johannes Cramer

VILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Harvard University Graduate School of Design

Mathias Schuler

DESIGN LABORATORY

Massachusetts Institute of Technology, Boston

MIT School of Architecture + Planning

William Mitchell / Federico Casalegno / Ryan Chin

REPRÉSENTATION DE LA VILLE

Integral Ruedi Baur, Zurich Paris Berlin

Ruedi Baur / Sébastien Thierry / Alexander Stephenson

ÉDITION

Jean-Michel Place, Paris

Technische Universität Berlin, unité histoire de l'art

Bénédicte Savoy

GRANDE PERSPECTIVE

Davide Abbonacci, Berlin

MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY, BOSTON

MIT Design Studio / Finn Geipel / Mark Watabe / Lara Davis

Najiyah Edun / Rafael Luna / Joe Michael / Michelle Petersen

John Pugh / Alice Rosenberg / Laura Rushfeldt

TECHNISCHE UNIVERSITÄT BERLIN

LIA Master class / Finn Geipel / Vesta Nele Zareh

Richard Woditsch / Giulia Beretta / Yoann Fiévet

Sönke Hartmann / Iris Lacourde / David Malaud / Tristan Zelic

ÉQUIPE 9
ATELIER CASTRO DENISSOF CASI
LE GRAND PARIS DU DEVOIR D'URBANITÉ

Un futur grand Paris «solidaire et poétique», car «nul n'habite un schéma directeur»... Cette «utopie concrète» s'inscrit dans le réel et dans l'urgence. Le territoire retenu de 40 km² se partage en une fédération de huit sous-ensembles définis par les limites naturelles de la topologie et du paysage. Il est ponctué de monuments symboliques, des «cartes postales» comme «l'Agora du grand Paris» à la confluence de la Seine et de la Marne, ou la «Foire du monde multipolaire» à Gonesse, ou encore «Toutes les Mémoires au Mont Valérien», qui font naître fierté et appropriation des lieux chez leurs habitants. Politique car il déconcentre les bâtiments des grands services publics et les disperse sur le territoire urbain, ce projet prône l'efficacité opérationnelle grâce à de nouveaux processus de décision et le rapprochement d'acteurs essentiels mais trop souvent concurrents comme la RATP et la SNCF.

Une seule entité développerait plus rapidement les nouvelles lignes de transport en commun : trois tramways périphériques, un métro express sur le tracé de l'A 86 et des Batobus sur la Seine et la Marne. En rendant accessibles – avec un ticket de métro unique – les lieux enclavés ou excentrés, ce maillage favorise l'intensité urbaine et la mobilité géographique et professionnelle. Les quartiers d'habitat social sont remodelés et embellis, les zones d'emplois densifiées par une nouvelle mixité de fonctions.



© ÉQUIPE ATELIER CASTRO DENISSOF CASI

ATELIER CASTRO DENISSOF CASI

Roland Castro, architecte urbaniste
Sophie Denissof, architecte urbaniste
Silvia Casi, architecte urbaniste

**LABORATOIRE ARCHITECTURE, MILIEUX, PAYSAGES DE L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE (ENSAPLV)**

Jean-Pierre Le Dantec, directeur

NEXITY - VILLES ET PROJETS

Jean-Luc Poidevin, président-directeur général

BERIM, BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Michel Bleier, président

RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE

Laetitia Vidal, chargée de communication, Atelier Castro Denissof Casi

Pierre Allal, architecte, Atelier Castro Denissof Casi

Cyril Aouizerate, promoteur d'idées

Pascal Aubry, paysagiste, laboratoire de recherche Architecture, milieux, paysages, EnsaPLV

Yann Aubry, directeur du développement, Nexity-Apollonia

Augustin Berque, géographe, directeur d'études à l'EHESS

Étienne Bitauld, architecte, Atelier Castro Denissof Casi

Hélène Bleskine, écrivain

Jordi Borja, directeur du programme Gestion de la ville à l'Université ouverte de Catalogne

Alain Bourdin, directeur de l'Institut français d'urbanisme

Laurent Castellani, président de Keops

Éric Charmes, maître de conférences à l'Institut français d'urbanisme

Gwenaëlle Chorin, architecte-perspectiviste, Atelier Castro Denissof Casi

Jean-Paul Dollé, agrégé de philosophie et sociologue

Céline Do Nascimento, attachée de direction, Atelier Castro Denissof Casi

Alain Freytet, paysagiste, École nationale supérieure du paysage de Versailles

Sihem Habchi, présidente de «Ni putes ni soumises»

Laurent Habib, président d'Euro RSCG C&O

Vincent Heuzé, directeur général de Nexity Villes et Projets

Guillaume Idier, directeur de la communication de Nexity

Hervé Jezequel, photographe, enseignant à l'EnsaPLV

Jean Kieffer, gérant de Habania, conseil en aménagement et immobilier

Arnaud Laffage, plasticien et paysagiste, EnsaPLV

Hervé Le Bras, directeur du laboratoire de démographie historique (CNRS-EHESS) et directeur d'études à l'EHESS

Frédéric Léonhardt, urbaniste, chargé de mission territoriale à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)

Samir Mihi, président de «Au-delà des mots»

Anne Mollet, directeur marketing stratégique de Nexity

Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit

Jérôme Monnet, directeur adjoint de l'Institut français d'urbanisme

Lucie Munsch, directeur associé Euro RSCG C&O

Gilles Olive, ingénieur et consultant dans les domaines du bâtiment et des territoires

Jean-Luc Orand, responsable du service aménagement urbain de Berim

Anne Philippe, cinéaste, EnsaPLV

Carine Robert, directeur du développement, Nexity Villes et Projets

Robert Rochefort, directeur du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc)

Alain Roy, directeur général adjoint de Keops

Guy Sorman, économiste, essayiste et éditeur

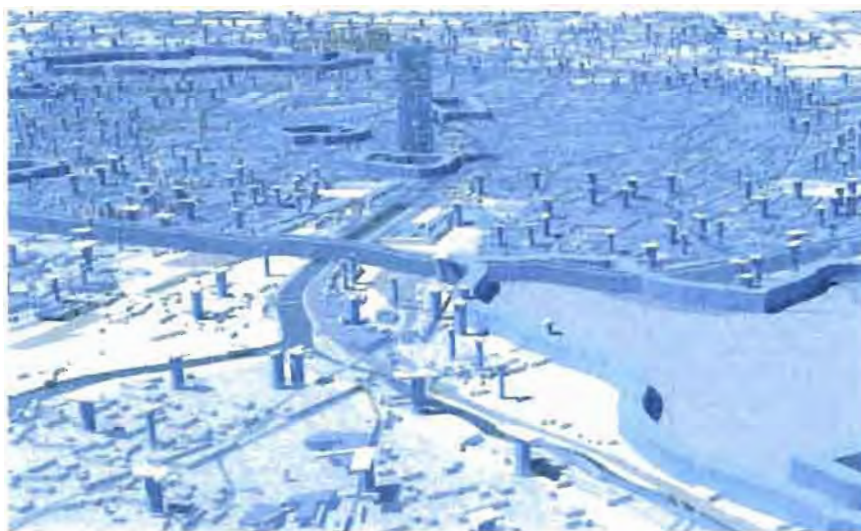
Catherine Tournoux, fondatrice de Mandragore, atelier d'études paysagères

Serge Trigano, ancien président du Club Méditerranée, fondateur de Town & Shelter

ÉQUIPE 10
MVRDV AVEC ACS + AAF
PARIS PLUS petit [CAPA-CITY]

La métropole de l'après-Kyoto doit-elle se résoudre à la restriction ? Paradoxalement, pour MVRDV, la solution du futur se trouve dans le PLUS : plus optimiste, plus écologique, plus intense, plus efficace et plus... petite. Tournant résolument le dos à l'étalement urbain, défini comme la « mocheness » parisienne, l'équipe propose de densifier le grand Paris au point de le ramener à un territoire de 30 km de côté.

Cette stratégie s'appuie sur un outil, le « city-calculator », capable de comparer les performances des métropoles du monde. Le score global (économie, pollution, accessibilité, chômage, qualité de vie, production énergétique...) de la métropole parisienne pourrait être amélioré par le recentrage de ses qualités sur un territoire plus compact. Il s'agit de poursuivre le tissu haussmannien si apprécié en recréant de grands axes nord-sud et est-ouest vers la périphérie, tout en achevant la couverture du Périphérique et en construisant de nouvelles lignes de métro aérien. La réponse à la demande de logements passe par le réinvestissement d'espaces disponibles dans les quartiers déjà bâtis, par une densification des quartiers pavillonnaires et par l'ajout d'un ou deux étages aux bâtiments collectifs. Le grand Paris atteint son autonomie énergétique grâce à l'utilisation du débit de la Seine, à la couverture des toits de panneaux photovoltaïques et à un nouveau paysage d'éoliennes figurant les limites de la ville. La conversion en ville durable passe aussi par la reforestation du territoire, notamment sur les zones de nuisances de l'aéroport de Roissy.



© MVRDV

MANDATAIRE COMMUN

MVRDV, Winy MAAS

MVRDV

RECHERCHE, DESIGN, ÉDITION

Winy Maas, directeur, architecte urbaniste

Jacob Van Rijs, directeur, architecte

Nathalie De Vries, directeur, architecte

Jeroen Zuidgeest, architecte

Bertrand Schippan, architecte maître d'œuvre

Sabina Favaro, architecte

Flore Raimbault, architecte

Sonia Assouly, architecte

Martine Vledder, urbaniste

Di Miao, architecte

Manuel Galipeau, architecte

THE WHY FACTORY, TU DELFT

Winy Maas, professeur, architecte urbaniste
Ulf Hackauf, architecte, chercheur associé
Why Factory

AAF

Andrei Feraru, architecte, maître assistant
associé à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais
Romain Boursier, architecte

ACS - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-MALAQUAIS (ENSAPM)

Monique Eleb, professeur, directrice du laboratoire Architecture, culture et société
XIX^e-XX^e siècles CNRS, psychologue, docteur en sociologie, professeur à l'EnsaPM
Andrei Feraru, architecte, maître assistant associé à l'EnsaPM
Sabri Bendimerad, architecte dplg, urbaniste, maître assistant associé à l'EnsaPM
Philippe Simon, architecte dplg, urbaniste DEA, maître assistant associé à l'EnsaPM
Patrick Celeste, architecte urbaniste
Clément Orillard, architecte dplg

CHERCHEURS INDÉPENDANTS

Dominique Lefrançois, docteur en urbanisme, chercheur associé au laboratoire
Le Lab'Urba, Institut d'urbanisme de Paris, université de Paris XII Val-de-Marne
Michèle Attar, géographe, DEA, AMO, membre du Conseil économique et social,
directeur général de la SA de HLM « Toit et joie »
Françoise Cremel, paysagiste, enseignante, paysage et territoire
Jean Leonard & Martine Weissmann, architectes urbanistes, écologie, durabilité
AEU (Atelier d'écologie urbaine), Jean-Louis Ducreux, docteur géologue, écologie,
pollutions, mutations géo
Franck Boutte consultant, Franck Boutte, haute qualité environnementale (HQE)

VISUALISATION

Eline Wieland & Marino Gouwens
Wieland&Gouwens, Animation
Avec MVRDV

DESIGN GRAPHIQUE

Paul Ouwerkerk, Graphic Language
Avec MVRDV

UNE EXPOSITION EN FORME DE PARCOURS

La scénographie de l'exposition, signée par l'architecte Jean-Christophe Quinton, lauréat des Nouveaux albums des jeunes architectes 2004, vient s'adapter au contenu très spécifique de la Galerie des moulages du musée, le plus vaste espace de la Cité de l'architecture & du patrimoine.

Elle articule dix modules contemporains dans le parcours historique du musée, laissant à chaque équipe la liberté d'investir son espace pour présenter sa proposition. Soit dix modes de représentation pour dix stratégies de recherche et développement.



© J.-C. QUINTON

L'EXPOSITION

L'exposition « Le Grand Pari(s) » présente les résultats de la consultation internationale « Le Grand Pari de l'agglomération parisienne », engagée par l'État et conduite sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication. Exposition conçue et réalisée par la Cité de l'architecture & du patrimoine / Institut français d'architecture, avec le concours du musée des Monuments français

François de Mazières, président de la Cité de l'architecture & du patrimoine
Francis Rambert, directeur de l'Institut français d'architecture
Hervé Lemoine, directeur du musée des Monuments français

Production et coordination générale

Myriam Feuchot, responsable du pôle production Ifa
Christine Carboni, chef de projet, Ifa
Martine Colombet, responsable éditoriale, Ifa

Scénographie

Jean-Christophe Quinton
Avec : Benoît Dumont, Guillaume Ramillien, Laurence Cheret
Alma Gazeau et Morgan Henry, Susie Kim, stagiaires

Conception de l'intérieur des modules

Chacune des dix équipes a eu toute liberté pour concevoir le mode de représentation de son projet à l'intérieur de l'espace qui lui est dévolu.

Graphisme de l'exposition

Dorothée Beauvais

Reportage photographique Île-de-France

Dominique Delaunay, Ifa

Textes

Frédéric Mialet et Catherine Sabbah
Pour le Conseil scientifique : Paul Chemetov, Michel Lussault
Introduction historique : Pierre Pinon
Traductions français/anglais : John Crisp, Eileen Powis

Interviews des architectes

Francis Rambert
Réalisation : Stéphane Demoustier,
Production année zéro, www.annee0.com
© Cité de l'architecture & du patrimoine, 2009

Dispositifs multimédia

Luc Lièvre, directeur financier, directeur des systèmes d'information,
Cité de l'architecture & du patrimoine
Installation : Soft audiovisuel
Conseil : Artistic vidéo
Coordination et réglages : Jérôme Richard, Michel Pinto, DSI Cité
Pour l'introduction historique (« Paris, des enceintes aux schémas directeurs »)
Coordination scientifique : Pierre Pinon, architecte, historien
Réalisation et recherches iconographiques : Cité de l'architecture & du patrimoine /
musée des Monuments français,
Corinne Bélier, conservatrice ; Aude Mathé, chef de projet audiovisuel et photographie ;
Marielle Blanc, iconographe
Réalisation graphique : Laurent Simonini, Pleine Lune

Régie

Jonathan Deledicq, Ifa
Alain Vandest, Cité
Nicolas Chesnais & Rachid Ouai

Régie musée des Monuments français
Hélène Perrel, régisseur des œuvres
Denis Bouvier, adjoint régisseur des œuvres

Montage de l'exposition

Nicolas Barthelemy, Nicolas Boulard, Jérôme Galos, Dominique Junca, Christian Loca

Réalisation du dispositif scénographique

Charpente Cénomane (ossature bois)
Pyrrhus conceptions (façades extérieures)
Créations du Val d'Oise (impression sur Dibond®
et réalisation des modules introductifs)
En Apparence (reprographie numérique)
Exprimm (électricité)

Communication

Jean-Marie Guinebert, directeur de la communication et des partenariats, Cité de
l'architecture & du patrimoine
Guillaume Lebigre
Claire Leroy, graphistes Cité
Agostina Pinon, relations presse Cité, en coordination avec Valérie Samuel et Arnaud
Pain, Opus 64

Publication

Hors-série AMC / Le Moniteur
« Le Grand Pari(s) »
256 pages, 29 €

L'exposition a bénéficié du partenariat de la RATP et de la SAEM Val de Seine, ainsi que
du soutien de l'IGN et des sociétés iGuzzini, Point P., Samsung, ThyssenKrupp Cadillac
Plastic et Alcan composites, Tollens, Utram

Partenaires média

Les Échos
Evene.fr
L'Express
France 2
France 3 Paris Île-de-France Centre
France Info
Groupe Moniteur
LCP Assemblée Nationale
Métro

Une itinérance de cette exposition, sous une forme synthétique, est prévue
en Île-de-France à l'automne 2009, avec le soutien de la Région.

AUTOUR DE L'EXPOSITION À LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

PUBLICATION

« Le Grand Pari(s) », hors-série AMC/Le Moniteur
254 pages, 29 €

LES « RENDEZ-VOUS DU GRAND PARIS »

L'exposition présentée par la Cité sera illustrée pendant toute sa présentation par des conférences d'architectes ayant participé à la consultation.

Le Centre Pompidou proposera à l'automne 2009 un colloque qui réunira grands témoins et architectes autour des discours critiques sur la ville directement liés aux productions des dix équipes.

Pour leur part, certaines écoles nationales supérieures d'architecture organiseront, jusqu'en 2010, une série de rencontres sur les grandes métropoles régionales du XXI^e siècle.

PROGRAMMATION AUDIOVISUELLE

Associant documentaires et films de fiction, cette programmation mensuelle – qui s'inscrit dans le cycle des « Séquences d'architectures » – prolonge le propos de l'exposition « Le Grand Pari(s) ».

Samedi 30 mai

14h30 : *Entretien entre Paul Chemetov & Paul Delouvrier*

Documentaire d'Alain Esmerly. France, 1990. Collection « Mémoire parisienne ».

Production Centre audiovisuel de Paris/ Forum des Images. Vidéoprojection couleur

Durée : 56mn

15h30 : *Conditions particulières de la circulation parisienne*

Documentaire anonyme, France, 1929. 35mm noir et blanc, muet, teinté.

Collection Lobster films. Durée : 10mn.

16 h : *Grandeur et brièveté de La Défense*

Documentaire de Frédéric Biamonti. Vidéoprojection, couleur. France, 2008

Production Antoine Martine Production et France 3 Paris Ile-de-France. Durée : 52 mn

Projection en présence du réalisateur Frédéric Biamonti

Samedi 27 juin

14h30 : *9/3, Mémoire d'un territoire*

Documentaire de Yamina Benguigui. Production Elemiah, avec la participation

de Canal +. Vidéoprojection couleur. Durée : 1h30

16h : rencontre avec la réalisatrice Yamina Benguigui

Samedi 26 septembre

14h30 : *Deux ou trois choses que je sais d'elle*

Film de Jean-Luc Godard. France, 1967. 35mm, couleur. Durée : 1h23

Film présenté par Dominique Païni

Samedi 31 octobre

14h30 : *Au bord de Paris*

Documentaire de Eric Vernhes. Durée : 19mn

15h : *L'Amour existe.*

Documentaire de Maurice Pialat. Durée : 22mn

15h30 : *Petite histoire périphérique*

Documentaire de Nicolas Thiébaud. Durée : 28 mn

16h : *Paris Périph*

Documentaire de Richard Copans. Durée : 55 mn

ITINÉRANCE

Une itinérance de l'exposition, sous une forme synthétique, est prévue en Île-de-France à l'automne 2009, avec le soutien de la Région.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.citechailot.fr / www.legrandparis.culture.gouv.fr

LE DÉROULEMENT ET LA PROCÉDURE DE LA CONSULTATION

À la suite de l'annonce faite le 17 septembre 2007, le président de la République a confié à Mme Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, l'organisation et la direction de la consultation. Celle-ci devait permettre, en liaison avec les collectivités territoriales concernées, l'élaboration d'un « diagnostic prospectif, urbanistique et paysager, sur le grand Paris à l'horizon de vingt, trente, voire quarante ans ».

La ministre de la Culture et de la Communication s'est entourée d'un comité de pilotage associant les représentants de l'État, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France. Afin d'assurer la représentation des maires de la région, l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF) était représentée dans le comité par son président et son secrétaire général, tous deux maires.

Deux contraintes importantes cadraient la consultation : d'une part, les équipes pluridisciplinaires associant des urbanistes, des économistes, des sociologues, des paysagistes, etc. devaient avoir pour mandataire un architecte urbaniste ; d'autre part, un conseil scientifique avait la charge de garantir la qualité et la complémentarité des productions des dix équipes. Une cellule scientifique opérationnelle a eu pour mission d'assurer la coordination et l'organisation matérielle du déroulement de la consultation. Chaque équipe disposait d'un « référent » pour répondre à ses diverses interrogations. En particulier, la cellule scientifique a remis, au départ, un ensemble important de documents et a organisé un accès spécial à des informations statistiques, photographiques et géographiques nécessaires aux équipes. Un partenariat a été organisé avec les grandes agences d'urbanisme de la région (APUR, IAURIF...) et les services publics (RATP, SNCF, Aéroports de Paris, Port autonome de Paris, VNF...).

Le ministère de la Culture et de la Communication a confié à l'ÉMOC (établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels) le lancement de l'appel d'offres de la consultation internationale, publié le 5 mars 2008. L'ÉMOC a ainsi été, par la suite, gestionnaire du marché concernant chacune des équipes, après chaque phase du « service fait ».

Le 21 mai 2008, le choix des équipes retenues a été effectué, au ministère chargé de la culture, par la commission d'appel d'offres spéciale de l'ÉMOC à laquelle participaient les membres du comité de pilotage. Le 4 juin 2008, les mandataires des équipes ont été reçus par le président de la République, puis ils ont été réunis par la ministre de la Culture et de la Communication, qui a ainsi lancé la première phase de la recherche.

La première étape du processus a été marquée par le premier séminaire de coordination scientifique, le 13 octobre 2008, au cours duquel une discussion s'est engagée entre les équipes, le comité de pilotage et le conseil scientifique. Au cours du deuxième séminaire, organisé en ateliers, le 11 décembre 2008, les équipes ont présenté les résultats définitifs sur « la métropole du XXI^e siècle de l'après-Kyoto », ainsi que les résultats intermédiaires du chantier sur « le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne ». Au cours du troisième séminaire de coordination scientifique, le 12 mars 2009, les résultats définitifs du second chantier ont été discutés. À chaque étape, les équipes ont dû remettre un livret de 120 à 150 pages couleurs, ainsi qu'un « dispositif spatial de représentation » exprimant en trois dimensions les principales analyses.

Après chaque « rendu », le ministère de la Culture et de la Communication a organisé des rencontres entre le comité de pilotage et le conseil scientifique, afin que celui-ci puisse rendre compte au comité de pilotage de ses observations et que s'établisse un dialogue entre les deux instances. L'ensemble des productions des équipes fera l'objet d'une publication en deux coffrets, correspondant aux deux chantiers, au cours du premier semestre de 2009. À la suite des débats organisés par la Cité de l'architecture & du patrimoine de mai à novembre 2009, un colloque préparé par le Centre Pompidou, à l'automne 2009, permettra de présenter au grand public les clefs historiques et théoriques du développement de la métropole.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2009 et en 2010, à partir des travaux effectués, les écoles nationales supérieures d'architecture organiseront des travaux de recherche-développement sur des grandes métropoles régionales du XXI^e siècle, en liaison avec les collectivités territoriales concernées.

Jean Gautier

Directeur, chargé de l'architecture

Direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication

CALENDRIER DE LA CONSULTATION

05 MARS 2008

Envoi de l'annonce de l'appel d'offres de la consultation

15 AVRIL 2008

Date limite {12h} de rendu des candidatures et offres de la consultation

28 AVRIL 2008

Première réunion de la commission d'appel d'offres (sélection des candidatures)

21 MAI 2008

Seconde réunion de la commission d'appel d'offres (sélection des offres)

04 JUIN 2008

Signature du marché par le pouvoir adjudicateur et notification

05 JUIN 2008

Séance inaugurale avec les équipes sélectionnées et début de la première phase de recherche

15 SEPTEMBRE 2008

Réunion du comité de pilotage
Installation du conseil scientifique
Réunion du conseil scientifique et des équipes

06 OCTOBRE 2008

Premiers rendus intermédiaires des travaux pour les deux chantiers de recherche

13 OCTOBRE 2008

Premier séminaire de coordination scientifique au Conseil économique et social

14 OCTOBRE 2008

Réunion du conseil scientifique au ministère de la Culture et de la Communication
Début de la deuxième phase des travaux de recherche

22 OCTOBRE 2008

Réunion du comité de pilotage au ministère de la Culture et de la Communication

24 OCTOBRE 2008

Rencontre des équipes et des collectivités territoriales à la Cité des sciences et de l'industrie

19 NOVEMBRE 2008

Séance de travail réunissant les équipes et les opérateurs du transport et des infrastructures

04 DÉCEMBRE 2008

Rendus définitifs des travaux sur «la métropole du XXIe siècle de l'après-Kyoto»
Rendus intermédiaires sur «le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne»

11 DÉCEMBRE 2008

Deuxième séminaire de coordination scientifique avec ateliers à l'université Paris 8

12 DÉCEMBRE 2008

Réunion du conseil scientifique au ministère de la Culture et de la Communication
Début de la troisième phase des travaux de recherche

19 DÉCEMBRE 2008

Réunion du comité de pilotage au ministère de la Culture et de la Communication

16 JANVIER 2009

Seconde rencontre des équipes et des collectivités territoriales au Centquatre

19 FÉVRIER 2009

Rendus définitifs des travaux sur « le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne »

04 MARS 2009

Réunion du comité de pilotage au ministère de la Culture et de la Communication

12 MARS 2009

Troisième séminaire de coordination scientifique au Conseil économique et social

13 MARS 2009

Réunion du conseil scientifique au ministère de la Culture et de la Communication

17 MARS 2009

Débat public « Le Grand Pari(s) - À la recherche de nouveaux équilibres » organisé par la Cité de l'architecture & du patrimoine au Théâtre national de Chaillot (« Les Rendez-vous du Grand Paris »)

27 MARS 2009

Réunion conclusive du comité de pilotage au ministère de la Culture et de la Communication

30 AVRIL AU 22 NOVEMBRE 2009

Exposition à la Cité de l'architecture & du patrimoine

AUTOMNE 2009

Colloque au Centre Pompidou (« Les Rendez-vous du Grand Paris »)

FIN 2009 / 2010

Colloques sur les grandes métropoles régionales du XXI^e siècle organisés par les écoles nationales supérieures d'architecture dans le cadre des « Rendez-vous du Grand Paris »

LA CONSULTATION

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication

Organisation et suivi de la consultation

- Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine
- Jean Gautier, directeur, chargé de l'architecture, adjoint au directeur de l'architecture et du patrimoine
- Laurence Cassegrain, sous-directrice de l'enseignement de l'architecture, de la formation et de la recherche, direction de l'architecture et du patrimoine
- Eric Lengereau, chef du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, direction de l'architecture et du patrimoine

COMITÉ DE PILOTAGE

Ministère de la Culture et de la Communication

Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine

Jean Gautier, directeur, chargé de l'architecture,
adjoint au directeur de l'architecture et du patrimoine

Ann-José Arlot, inspectrice générale des affaires culturelles

**Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire**

Etienne Crépon, directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

Secrétariat d'État chargé du Développement de la région capitale

Pierre Veltz, directeur de la Mission région capitale

Secrétariat d'État chargé de l'Aménagement du territoire

Guillaume Sainteny, représentant du secrétaire d'État chargé de l'Aménagement
du territoire

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales

Michel Camux, préfet du Val-de-Marne

Délégation interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des territoires

Eliane Dutarte, conseillère auprès du délégué, Mission région capitale

Préfecture de la Région Île-de-France

Pascal Lelarge, préfet, directeur régional de l'équipement d'Île-de-France

Ville de Paris

Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris,
chargée de l'urbanisme et de l'architecture

Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, chargé de Paris Métropole

Région Île-de-France

Mireille Ferri, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Ariane Azéma, conseillère technique au cabinet du président de la Région Île-de-France

Association des maires de l'Île-de-France

Claude Pernès, président de l'AMIF, conseiller régional, maire de Rosny-sous-Bois

Gilles Catoire, secrétaire général de l'AMIF, conseiller général des Hauts-de-Seine,
maire de Clichy-la-Garenne

Membres associés

Eric Garandeau, conseiller technique pour la Culture et la Communication
à la présidence de la République

Jean-Claude Dumont, président de l'établissement public de maîtrise d'ouvrage
des travaux culturels

François de Mazières, président de la Cité de l'architecture & du patrimoine

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Paul Chemetov, coprésident du conseil scientifique, architecte urbaniste, titulaire du Grand Prix national d'architecture 1980

Michel Lussault, coprésident du conseil scientifique, géographe, professeur des universités à l'École normale supérieure de Lyon, responsable du programme de recherche «Espaces et territoires» à l'Agence nationale de la recherche

Dominique Alba, architecte urbaniste, directrice générale du Pavillon de l'Arsenal, directrice déléguée de l'Atelier parisien d'urbanisme

Pascal Amphoux, architecte géographe, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, membre de la Commission scientifique et technique de la consultation

Patrick Berger, architecte urbaniste, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, titulaire du Grand Prix national d'architecture 2004

Manuel Castells, socio-économiste, professeur émérite à l'Université de Berkeley, directeur de recherche à l'Internet Disciplinary Institute de Barcelone

Elena Cogato Lanza, architecte, professeure à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, membre de la Commission scientifique et technique de la consultation

Philippe Estèbe, géographe, directeur d'études à Acadie coopérative conseil, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'École nationale des ponts et chaussées

Vincent Fouchier, urbaniste, directeur général adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, délégué à la coordination du schéma directeur de la région Île-de-France

Massimiliano Fuksas, architecte urbaniste, titulaire du Grand Prix national d'architecture 1999

Peter Hall, professeur en urbanisme à l'École d'architecture et d'urbanisme Bartlett, University College London, ancien membre de l'Urban Task Force auprès du Premier ministre du Royaume-Uni

Sébastien Marot, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée, professeur invité à la chaire de paysage de l'ETH Zurich

Ariella Masboungi, architecte-urbaniste en chef de l'État, chargée de mission «projet urbain» auprès du directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Philippe Panerai, architecte urbaniste, titulaire du Grand Prix de l'urbanisme 1999

Dominique Perrault, architecte urbaniste, titulaire du Grand Prix national d'architecture 1993

Frédéric Pousin, architecte, directeur de recherche au CNRS, membre de la Commission scientifique et technique de la consultation

Francis Rambert, critique d'architecture, directeur de l'Institut français d'architecture à la Cité de l'architecture & du patrimoine

Bernard Reichen, architecte urbaniste, titulaire du Grand Prix de l'urbanisme 2005

Francis Rol-Tanguy, ingénieur général des ponts et chaussées, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme

Joseph Rykwert, historien de l'architecture et de l'urbanisme, professeur émérite à l'Université de Pennsylvanie

Saskia Sassen, sociologue, professeure à l'Université de Columbia, professeure invitée à la London School of Economics

Thomas Sieverts, architecte urbaniste, professeur émérite à l'Université technique de Darmstadt

Marcel Smets, architecte urbaniste, professeur à l'Université K. U. Leuven, architecte conseil du gouvernement flamand

Pieter Uyttenhove, architecte, professeur à l'Université de Gant, membre de la Commission scientifique et technique de la consultation

CELLULE SCIENTIFIQUE OPÉRATIONNELLE

Ministère de la Culture et de la Communication

Eric Lengereau, architecte, chef du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

Panos Mantziaras, architecte, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, chargé de mission scientifique au bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

Nicolas Tixier, architecte, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble, chargé de mission scientifique au bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

Eric Alonzo, architecte, responsable du centre de ressources à l'école nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée, membre du Laboratoire infrastructures, architecture, transports (Liat) de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

Xavier Dousson, architecte, enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, membre de Architecture Ville Design (AVD) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fanny Lopez, historienne, enseignante à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, membre du Laboratoire infrastructures, architecture, transports (Liat) de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

James Njoo, architecte, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette, chercheur à l'Université de Zurich

Corinne Tiry, architecte, chercheuse au sein du Laboratoire d'architecture, conception, territoire, histoire (Lacth) de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, enseignante à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Catherine Genouel, gestionnaire budgétaire au sein du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

Edith Fauchoux, coordinatrice de la politique incitative au sein du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

Muriel Souvignon, assistante au bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

COMMUNICATION

Ministère de la Culture et de la Communication

Paul Rechter, conseiller pour la communication auprès de la ministre de la Culture et de la Communication, chef du département de l'information et de la communication

Anne Petitjean, chef du pôle éditions et publications, département de l'information et de la communication

Olivier Bouilland, chef du pôle multimédia, département de l'information et de la communication

François Muller, chef du département de la communication et de la documentation, direction de l'architecture et du patrimoine

Manuel Candré, adjoint au chef du département de la communication et de la documentation

Christine de Rouville, chargée de mission pour les relations avec la presse, département de la communication et de la documentation

Jutta Nachbauer, chargée de mission pour les événements, département de la communication et de la documentation